

Québec, le 29 janvier 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En décembre dernier, par l'entremise d'une question inscrite au feuillet, M^{me} Madwa-Nika Cadet, députée de Bourassa-Sauvé, me demandait des informations sur les mesures particulières à mettre en place dans la situation du Faubourg Boisbriand ainsi qu'un état de situation sur le mandat de révision du modèle d'inspection transmis à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Tout d'abord, soyez assuré que nous suivons de près cette situation qui est effectivement déplorable pour les copropriétaires. Rappelons que les deux syndicats de copropriété ont intenté une poursuite contre le promoteur et entrepreneur, de même que les architectes et ingénieurs qui ont signé et approuvé les plans. Nous devons ainsi laisser le processus judiciaire suivre son cours.

Dans le dossier de la révision du modèle d'inspection des travaux de construction, la RBQ a déjà fait des avancées notables dans son mandat. Elle travaille de concert avec différents partenaires de l'industrie de la construction du Québec, permettant à ces derniers d'exprimer leur position quant à l'amélioration du modèle d'inspection et d'établir une vision claire, commune et partagée. Les analyses réalisées jusqu'à maintenant permettent d'entrevoir quatre scénarios :

- prévoir des inspections à des étapes charnières de la construction;
- prévoir le recours à des attestations de conformité réalisées par des professionnels mandatés pour la surveillance des travaux;
- collaborer étroitement avec les partenaires pour les activités d'inspection;

... 2

- augmenter les activités d'inspection réalisées par la Garantie de construction résidentielle dans les bâtiments assujettis au Plan de garantie des maisons neuves.

Par ailleurs, des travaux d'analyse d'impact réglementaire ont débuté et sont toujours en cours. À cet effet, l'année 2024 permettra à la RBQ d'accélérer l'élaboration des éléments complets nécessaires au déploiement du nouveau modèle d'inspection des travaux de construction au Québec.

Je suis persuadé que la RBQ mènera à bien son mandat, d'autant plus que la collaboration avec les partenaires est bonne et soutenue dans ce chantier d'envergure. Ensemble, nous parviendrons à un modèle d'inspection renouvelé qui permettra d'assurer la qualité des constructions, la conservation et la pérennité des immeubles.

Veuillez agréer, cher collègue, mes plus sincères salutations.

Le ministre du Travail,



Jean Boulet